le crime quand nous le pouvons, et cela sans nous préoccuper des convenances sociales à respecter en pays policé.

" Je devine à peu près le moyen que tu as l'intention d'employer pour assurer ta vengeance : il s'agit évidemment de mettre le feu au pétrole ; mais les détails d'exécution m'échappent.

—Ils sont simples, dit le Trappeur.

" Deux ou trois mines qui mettent le feu à l'huile : les montagnes sautent, et notre camp, celui des pirates, toute cette chaîne s'abîment dans un immense volcan.

—Il serait possible ?.., fit le comte.

—Vous avez compris, continua Grandmoreau.

" Tous ces terrains bouleversés, ces falaises rocheuses, tout cela est creux comme le Nid-de-l'Aigle.

" Le pétrole coule à flots sous nos pieds : il forme des courants souterrains qui alimentent le vaste réservoir dont nous avons percé la base.

—C'est incroyable ! fit M. de Lincourt.

—C'est très vraisemblable, dit le baron de Senneville intervenant dans la conversation.

C'est absolument vrai ! affirma nettement Grandmoreau.

—Comment le sais-tu ? demanda le comte.

—Accompagné de John Burgh et de Sans-Nez j'ai fait des fouilles en plusieurs endroits.

" Partout j'ai rencontré le pétrole jaillissant à peu de profondeur.

" Si le sol que nous foulons n'était pas composé de roches et de glaises, il y a longtemps que l'huile l'aurait miné.

—Voilà donc l'explication de ces fréquentes et mystérieuses absences ? dit le comte.

" C'est fort bien, mon cher Trappeur.

" Mais tu es un homme terriblement vindicatif.

" Enfin, à quand l'extermination ?

—Demain, une heure après l'embarquement, et dès que les vapeurs seront prêts à sortir du port.

—Bon !

" Mais te charges-tu d'exécuter seul les préparatifs nécessaires ?

—Sans-Nez et John Burgh m'aideront.

Et, regardant M de Senneville, Grandmoreau ajouta :

—Si monsieur le baron veut nous aider de ses conseils pour la disposition et le chargement des mines...

Celui-ci hésita.

Il lui répugnait de se faire le complice de la terrible hécatombe projetée par le Trappeur.

Mais son indécision cessa quand M. d'Eragny lui dit :

—La vengence de Grandmoreau est à mes yeux un acte de justice.

" Rappelez-vous, mon cher baron, que moi aussi j'ai failli être brûlé vif par les pirates.

" Vous pouvez sans remord prêter la main à cette exécution.

Demain je vous accompagnerai, dit M. Senneville au Trappeur.

Le lendemain, dès le lever du soleil, l'embarquement commença.

Les femmes furent conduites à bord des bâtiments où leurs maris avaient pris passage.

Puis chacun ayant fait choix des objets qu'il désirait emporter, on procéda rapidement au transport de ces bagages.

Enfin les chevaux, bœufs et mulets que l'on était forcer d'abandonner furent conduits dans le chemin creux et chassés dans la direction de la prairie.

(A suivre.)

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le Curé A. LABELLE.

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la Province de Québec. Fondé en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 34 Vict., chap. 36.

Classe D.

LE QUARANTE-DEUXIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU

Mercredi, le 21 Janvier 1891

A 2 HEURES P. M.

Valeur des Lots - - - $55,000

Gros lot : Un Immeuble de $5,000.

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble de	$5,000	$5,000
1	"	2,000	2,000
1	"	1,000	1,000
4	Immeubles de	500	2,000
10	"	300	3,000
30	Ameublements de	200	6,000
60	"	100	6,000
200	Montres d'or	50	10,000

LOTS APPROXIMATIFS

100	Montres d'argent	$25	$2,500
100	" "	15	1,500
100	" "	10	1,000
1000	" "	10	10,000
1000	Services de toilette	5	5,000

2607 lots valant - - - - 55,000.

$1.00 LE BILLET. — 11 BILLETS POUR $10.00

A. A. AUDET, Secrétaire,

Bureau : 19 Rue St-Jacques, Montreal, Canada.

Il est offert au porteur de tout numero gagnant, de lui payer en espèces, le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

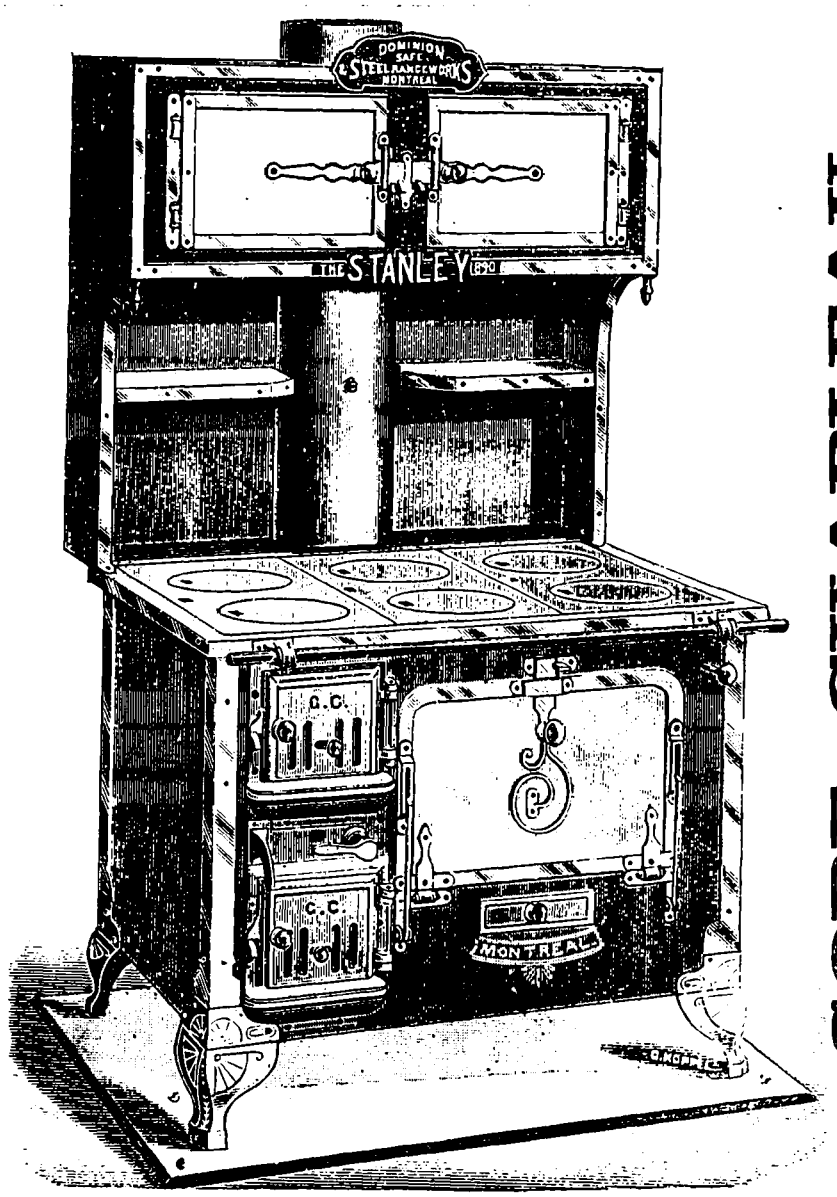

GODF. CHAPLEAU

Coffres-Forts et Poêles de Cuisine en Acier

320 RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

Téléphone Bell 133. Téléphone Fédéral 828.